

En 2014, la Communauté d'Intérêt des Motards (CI Motards) a élaboré une étude relative à l'ouverture des voies de bus à la circulation des motos et des scooters à Genève. Nous sommes actifs sur ce dossier depuis plusieurs années. Elle nous tient à cœur. Dès lors, des contacts ont été pris avec le Conseil d'Etat. Nous avons fourni une liste complète des voies de bus qui se prêteraient à une ouverture à la circulation des motos et des scooters. Il va sans dire que dans cette étude, nous avons tenu compte des impératifs liés à la sécurité de tous les usagers. Il faut évidemment éviter des conflits d'usage.

Le Conseil d'Etat a décidé d'effectuer des premiers tests l'année prochaine. Cette décision a-t-elle été bien accueillie par la population genevoise? Oui, près de 70% de la population a réservé une accueil enthousiaste à cette mesure. L'utilisation des voies de bus s'inscrit dans la logique de notre engagement pour la sécurité des utilisateurs de deux-roues motorisés. CI Motards espère que d'autres cantons connaissant les mêmes problèmes d'engorgement du réseau routier comme Genève suivront cette voie... de bus.

Le fait d'autoriser les motos et scooters à emprunter les voies réservées aujourd'hui au bus permet d'utiliser pleinement le potentiel de ces véhicules et présente des avantages en termes de fluidité de la circulation et de sécurité.

Bernard Niquille,  
CI Motards Suisse romande  
claude-ruf@ci-motards.ch

# Laissez-nous circuler!



Épingle dans le raidillon entre Soubey et Les Enfers, rail vraiment de sécurité: bravo au Canton et République du Jura!

## Glissières de sécurité sûres à Fribourg

Suite au décès d'un motard survenu malheureusement en novembre 2012 à Couvet, l'Etat de Fribourg a engagé d'importantes mesures visant à augmenter la sécurité des utilisateurs de deux-roues motorisés. Ainsi, avec le concours de CI Motards, plusieurs glissières de sécurité ont été réaménagées. Sur une vingtaine de tronçons, un rail de protection inférieur a été posé augmentant ainsi la sécurité passive. Ces travaux ont été terminés cet automne. CI Motards saisit l'occasion de remercier, au nom de tous les utilisateurs de deux-roues motorisés, toutes les instances cantonales pour avoir engagé ces mesures de protection.

## Payer pour rouler!

Juste avant l'été, la Confédération a lâché une bombe: le Département fédéral des transports a mis en consultation un rapport sur la tarification de la mobilité. Selon ce qui est annoncé dans le rapport «la tarification de la mobilité doit permettre de réduire les pics d'affluence sur l'ensemble des modes de transport et de parvenir à une utilisation plus homogène des infrastructures de transport». Dit autrement et en langage clair, l'Etat souhaite rendre la mobilité individuelle plus chère afin de décourager les gens de se déplacer, en tout cas aux heures de pointe. Actuellement,

les infrastructures routières sont financées par divers canaux: les taxes sur l'essence/diesel, les budgets généraux (nos impôts...), la vignette autoroutière, etc. Selon ce rapport, à l'avenir, l'Etat envisage de taxer les utilisateurs «au kilomètre» et suivant l'heure du déplacement. Plusieurs options sont présentées, allant du simple péage sur l'autoroute «à la française», jusqu'à la pose d'un appareil sur les véhicules qui permettrait de taxer les gens n'importe où et n'importe quand (autoroutes, routes cantonales et communales, villes, etc.), prévoyant même des prix artificiellement plus élevés suivant l'heure à laquelle les gens se déplacent.

En résumé: l'Etat souhaite limiter les déplacements quand cela lui semble le plus indiqué, en jouant avec le portemonnaie des motards et des automobilistes. CI Motards va analyser avec attention le contenu de ce rapport, notamment sous l'angle de la liberté individuelle, du rôle de l'Etat et du respect de la sphère privée. La mobilité doit rester une liberté fondamentale.

## Parking payant pour motos et scooters

Des informations parues dans la presse genevoise annoncent que le Grand Conseil genevois élaborerait un texte de loi dont l'objectif est de résoudre les problèmes de circulation dont Genève souffre. L'objectif

est naturellement à saluer mais certains détails laissent perplexes. Le Grand Conseil aurait ainsi la volonté de rendre payant le stationnement des véhicules deux-roues motorisés. Les problèmes de circulation sont réels à Genève. Mais il serait contre-productif de s'attaquer aux deux-roues motorisés. Au contraire, si des usagers de la route doivent avoir recours à un moyen de transport individuel, autant que celui-ci soit le mieux adapté à son environnement. **Les deux-roues motorisés sont une solution et non un problème**

Une moto ou un scooter:

- occupe moins de place qu'une voiture,
- pollue moins,
- s'insère mieux dans la circulation,
- est nettement plus adapté à un environnement urbain. Leur usage ne devrait donc pas être entravé inutilement. Et la gratuité du stationnement constitue un des avantages principaux de ces véhicules. Une moto en plus sur la route équivaut souvent à une voiture en moins. Tout le monde y gagne, tout le monde circule mieux. En Suisse, la ville de Bâle a annoncé sa volonté d'adopter cette mesure. Mais, devant la très forte opposition que cette annonce a suscitée et le lancement d'une initiative cantonale, cette mesure a été gelée. CI Motards est opposée à cette mesure et encourage le Grand Conseil à y renoncer. ■

